

MASTER

DIPLÔME D'ÉTAT
D'ARCHITECTURE
CONFÉRANT
LE GRADE DE
MASTER

2021/22

▲ MIS À JOUR
RÉGULIÈREMENT
SUR LE SITE
DE L'ENSAPLV



ANNUAIRE ADMINISTRATIF

Les numéros de téléphones se composent de la façon suivante : 01 44 65 + 4 chiffres (poste de votre correspondant).

SERVICE DES FORMATIONS, DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE

Rébecca JOURDAIN, responsable :	23 12
Nejma El Kasri, Licence 1, inscriptions :	23 13
Florence BRETON, Licence 2, procédure DAP / VAE / transfert :	23 78
NN, Stages - Licence 3 :	23 21
Agnès MIRANDEL, Master :	23 18
Mélina VAN TEMSCHE, Stages Master :	23 14
Samuel BRUNA, HMNOP :	23 15
Patricia BERNAIX, Vie étudiante :	23 17
Laurence PROBST, Bi-cursus :	23 16
Marie-Françoise SOTTO, Post-diplômes - DSA / DPEA :	23 45
Mohamed BELGHERBI, gestion de salles / emploi du temps :	23 79

SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Justine SIMONOT, responsable :	23 19
Marie MALINOSKY, bourses mobilité :	23 27
Jeanne TAFANI, gestionnaire de mobilité :	23 20

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Armelle DOBRENEL, chargée des déplacements et missions :	23 26
---	-------

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

ATELIER MAQUETTES Marc FAYOLLE DE MANS :	23 44
ATELIER NUMÉRIQUE (site Ardennes) NN	
BIBLIOTHÈQUE Alexandra THELIER, responsable :	23 30
DOCUMENTATION Didier TOURADE, responsable :	23 36
VIDÉOTHÈQUE Inès DA SILVA, responsable :	23 34
PÔLE IMAGE Hervé JÉZÉQUEL, responsable :	23 40

SOMMAIRE

CALENDRIER UNIVERSITAIRE	p. 4
PRÉSENTATION DU 2 ^e CYCLE	p. 6
LA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER	p. 10
PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	p. 12
COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	p. 13
CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME DE MASTER	p. 16
DOMAINES D'ÉTUDE	p. 22
VALIDATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE).....	p. 24
ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 7	p. 26
ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 8	p. 31
ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 9	p. 35
ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 10	p. 40
CHARTRE ANTI-PLAGIAT	p. 42

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2021 / 22

1 ^{ER} SEMESTRE 27.09.21 • 29.01.22	MASTER 1 SEMESTRE 7		MASTER 2 SEMESTRE 9	
	PROJET	COURS	PROJET	COURS
30.08. • 04.09.21	REPRISE DE L'ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE 02. • 10.09.21 : INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES			
06.09. • 11.09.21	SÉMINAIRE : SOUTENANCE MÉMOIRE ÉTAPE (MOBILITÉS)		SÉMINAIRE : RATTRAPAGE MÉMOIRE	
13.09. • 18.09.21	PFE : RATTRAPAGE			
20.09. • 25.09.21	15.09.21 : COMMISSION DE FIN DE DROITS 16. • 22.09.21 : INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 23.09.21 : MOBILITÉ ENTRANTE : RÉUNION ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ ENTRANTE ET RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS			
27.09. • 02.10.21	SEMAINE D'ACCUEIL / INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUE		SEMAINE D'ACCUEIL / INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUE	
04.10. • 09.10.21	SEMAINE 1		SEMAINE 1	
11.10. • 16.10.21	SEMAINE 2		SEMAINE 2	
18.10. • 23.10.21	SEMAINE 3		SEMAINE 3	
25.10. - 30.10.2	SEMAINE 4		SEMAINE 4	
01.11. • 06.11.21 (01.11. jour férié)	SEMAINE 5		SEMAINE 5	
08.11. • 13.11.21 (11.11. jour férié)	SEMAINE 6		SEMAINE 6	
15.11. • 20.11.21	SEMAINE 7		SEMAINE 7	
22.11. • 27.11.21	SEMAINE 8		SEMAINE 8	
29.11. • 04.12.21	SEMAINE 9		SEMAINE 9	
06.12. • 11.12.21	SEMAINE 10		SEMAINE 10	
13.12. • 18.12.21	SEMAINE 11		SEMAINE 11	
20.12. • 25.12.21	20.12. • 02.01.22 : VACANCES DE NOËL : FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT			
27.12. • 01.01.22				
03.01. • 08.01.22	SEMAINE 12		SEMAINE 12	
	05.01.22 : MOBILITÉ SORTANTE : DÉPÔT DES CANDIDATURES POUR LES DESTINATIONS NORD-AMÉRICAINES, ASIATIQUES ET SCANDINAVES			
10.01. • 15.01.22	SEMAINE 13	FIN DES COURS	SEMAINE 13	RENDUS MÉMOIRES
17.01. • 22.01.22	SEMAINE 14	EXAMENS	SEMAINE 14	SOUTENANCES MÉMOIRES
	22.01.22 : MOBILITÉ SORTANTE : TEST D'ESPAGNOL, D'ITALIEN ET D'ALLEMAND			
24.01. • 29.01.22	SEMAINE 15	SEMAINE BLANCHE	SEMAINE 15	SOUTENANCES MÉMOIRES
31.01. • 05.02.22	RENDU DE PROJET		RENDU DE PROJET	
	05.02.22 : JOURNÉE PORTES OUVERTES DE L'ÉTABLISSEMENT			
07.02. • 26.02.22	INTER-SEMESTRE			
	24.02.22 : MOBILITÉ ENTRANTE : RÉUNION D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ ENTRANTE ET RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS			
25.02. • 26.02.22	25.02. • 26.02.22 : RATTRAPAGE		25.02. • 26.02.22 : RATTRAPAGE	

1^{ER} SEMESTRE — DU 27 SEPTEMBRE 2021 AU 29 JANVIER 2022

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2021 / 22

2 ^D SEMESTRE 28.02.22 • 09.07.22	MASTER 1 SEMESTRE 8		MASTER 2 SEMESTRE 10	
	PROJET	COURS	PROJET	COURS
28.02. • 05.03.22	SEMAINE 1		SEMAINE 1	
	02.03.22 : MOBILITÉ SORTANTE : DÉPÔT DES CANDIDATURES POUR LES DESTINATIONS AUTRES QUE NORD-AMÉRICAINES, ASIATIQUES ET SCANDINAVES			
07.03. • 12.03.22	SEMAINE 2		SEMAINE 2	
14.03. • 19.03.22	SEMAINE 3		SEMAINE 3	
21.03. • 26.03.22	SEMAINE 4		SEMAINE 4	
28.03. • 02.04.22	SEMAINE 5		SEMAINE 5	
04.04. • 09.04.22	SEMAINE 6		SEMAINE 6	
11.04. • 16.04.22	SEMAINE 7		SEMAINE 7	
18.04. • 23.04.22 (18.04. jour férié)	SEMAINE 8		SEMAINE 8	
25.04. • 30.04.22	25.04. • 08.05.22 : VACANCES DE PRINTEMPS : FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT			
02.05. • 07.05.22				
09.05. • 14.05.22	SEMAINE 9		SEMAINE 9	
16.05. • 21.05.22	SEMAINE 10		SEMAINE 10	
23.05. • 28.05.22 (26.05. jour férié)	SEMAINE 11		SEMAINE 11	
30.05. • 04.06.22	SEMAINE 12		SEMAINE 12	
06.06. • 11.06.22 (06.06. jour férié)	SEMAINE 13		SEMAINE 13	
13.06. • 18.06.22	SEMAINE 14	EXAMENS RENDUS PLASTIQUES SOUTENANCES DES MÉMOIRES	SEMAINE 14	
20.06. • 25.06.22	SEMAINE 15	SEMAINE BLANCHE	PRÉ-RENDU DE PROJET	
27.06. • 02.07.22	RENDU DE PROJET		RENDU DE PROJET	
04.07. • 09.07.22	08.07. et 09.07.22 : RATRAPAGE		SOUTENANCE PFE	
11.07. • 16.07.22 (14.07. jour férié)				
18.07. • 23.07.22	18.07.22 : JURY DE FIN D'ANNEE			
25.07. • 30.07.22	INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES EN LIGNE			
01.08. • 28.08.22	01.08. • 28.08.22 : FERMETURE ESTIVALE DE L'ÉTABLISSEMENT			
29.08. • 03.09.22	REPRISE DE L'ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE 01.09.22 : DÉBUT INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES			
05.09. • 10.09.22	SÉMINAIRE : SOUTENANCE MÉMOIRE ÉTAPE (MOBILITÉS)		RATRAPAGE DES MÉMOIRES	
12.09. • 17.09.22			RATRAPAGE DES PFE	
19.09. • 24.09.22	19.09.22 : COMMISSION DE FIN DE DROITS			

PRÉSENTATION DU 2^e CYCLE

OBJECTIFS

Le second cycle doit permettre à l'étudiant d'affirmer ses choix d'approfondissements théoriques et méthodologiques afin de construire une posture personnelle au regard de la diversité des modes d'exercice et domaines professionnels.

Après les apprentissages du cycle Licence organisés autour d'une progressivité thématique, le cycle Master offre une démarche d'apprentissage qui se fonde sur la prise de responsabilité de chaque étudiant dans l'édification d'un projet personnel de formation, ceci afin de produire une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture ; de maîtriser la conception d'un projet architectural par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux ; d'affirmer une compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités. Poursuivant la formation dans une visée généraliste, le cursus proposé par l'ENSAPLV privilégie la construction par les étudiants d'une relation réflexive aux savoirs et savoir-faire permettant une conscience critique et prospective du rôle de l'architecture et des architectes dans la société.

La grande variété de l'offre pédagogique du cycle Master doit permettre à l'étudiant d'acquérir de l'autonomie, d'affirmer ses choix et de construire des synergies. Pour faciliter les choix des étudiants et leur mettre à disposition des options claires, l'école structure les enseignements du cycle Master autour de domaines d'étude.

CURSUS

ORGANISATION GÉNÉRALE DU SECOND CYCLE

D'une durée de deux ans, le second cycle conduit à l'obtention du diplôme d'État d'architecte conférant le grade de Master, diplôme de l'enseignement supérieur. Il s'organise sur quatre semestres valant 120 ECTS au total. Il correspond à un niveau bac + 5 années d'études. Il comporte 2 200 heures dont 1 200 heures encadrées (dévolues au temps d'enseignement "école") réparties en onze unités d'enseignement, dont quatre consacrées au projet.

Chaque fin de semestre est suivie d'un inter-semestre de quatre semaines qui permet d'intégrer la totalité du temps de stage obligatoire en second cycle dans la continuité du cursus. Les semaines d'enseignement proprement dites sont fixées à 16 pour l'enseignement du projet et à quatorze pour le reste des cours. Elles incluent le contrôle continu, les examens et rendus, organisés selon le rythme propre à la pédagogie et aux modalités définies et annoncées en amont dans les programmes pédagogiques, ce en début de semestre par le ou les enseignants coordinateurs.

SEMESTRE MICHEL SERRES

Les étudiants inscrits en cycle Master peuvent passer un semestre dans le cadre du centre Michel Serres (CMS) de notre ComUE HESAM Université et valider un certain nombre de crédits ECTS.

Les projets du centre Michel Serres, porteur des actions "Innovation" de la ComUE dont l'ENSAPLV est membre fondateur, sont montés avec des partenaires privés ou publics. Ces derniers sont porteurs de financements propres ; les étudiants participant à ces projets ont le statut de stagiaires rémunérés. Ces dispositifs sont sous l'autorité de chefs de projet désignés par le CMS.

Des équipes composées d'étudiants provenant de cursus divers (ingénierie, design, architecture, management, sciences humaines, histoire...) participent à un projet afin de créer des synergies autour de sujets partagés.

Pour chaque semestre, le CMS adresse un appel à candidatures relayé par l'administration de l'ENSAPLV. Les étudiants intéressés doivent constituer un dossier de candidature. À l'issue de l'examen de celui-ci, le CMS sélectionne en moyenne deux étudiants de l'ENSAPLV pour chaque projet.

Un contrat d'études est établi pour chaque étudiant sélectionné qui précise le contenu du parcours en vue de la validation ECTS. L'enseignement du séminaire ne peut pas faire l'objet d'une validation dans le cadre du contrat d'étude du CMS ; par conséquent, l'étudiant doit impérativement suivre à l'école la totalité des trois semestres du séminaire de son choix.

L'emploi du temps du CMS prévoit en général trois journées complètes consacrées au projet Michel Serres. Une convention de stage est établie par l'ENSAPLV afin de permettre aux étudiants d'être indemnisés par le CMS ; cette convention de stage ne remplace pas le stage obligatoire de formation pratique du cycle Master que l'étudiant devra impérativement exécuter.

À la fin du semestre un procès-verbal (PV) de délibération du jury CMS comportant les notes obtenues par l'étudiant est transmis à l'école. Ces résultats sont intégrés au relevé de notes Taïga du semestre correspondant.

ITINÉRAIRE ET DOMAINES D'ÉTUDE

L'objectif étant la construction autonome d'un projet de formation référencé à un domaine d'étude choisi par l'étudiant, l'ENSAPLV a structuré son offre pédagogique de master autour de cinq domaines d'étude (DE) qui ne sont pas conçus comme des filières de spécialisation mais comme un espace de thématization des enseignements de Master cherchant ainsi à construire du dialogue, du débat, des échanges. C'est le lieu privilégié de rencontre et de travail des enseignements de projet comme de séminaire. L'objectif du regroupement autour des domaines d'étude est de permettre l'articulation et la problématisation des questions d'études tant du point de vue théorique, critique, analytique que du point de vue de la projection spatiale.

Chaque domaine d'étude développe un ensemble de connaissances et de compétences qui lui sont spécifiques. Par l'intermédiaire des enseignements de projet et de séminaire, chaque domaine d'étude construit des relations privilégiées et pérennes avec une ou plusieurs unités de recherche de l'école et /ou de HESAM Université. L'organisation en domaines d'étude permet d'accroître la visibilité de l'offre de master et d'assurer l'attractivité de l'établissement.

Pour les étudiants, les domaines d'étude s'efforcent d'offrir un environnement propice à la réflexion sur la rencontre entre culture du projet et culture de la recherche, avec des moments clairement institués de croisement et d'interrogation réciproque entre ces deux cultures au travers entre autre des cours transversaux intra-domaine (CTID).

Croyant aux vertus du croisement disciplinaire, l'ENSAPLV souhaite faire des domaines d'étude de véritables laboratoires pédagogiques qui mettent en dialogue les savoirs dans leur pluralité et expérimentent les approches. Ils sont des lieux ressources que les enseignants construisent, alimentent et développent de manière collégiale. Visant à constituer et faire évoluer une offre de formation de haut niveau et à forte visibilité, chaque domaine d'étude est composé d'un ensemble de groupes de projet, de séminaires et de cours transversaux intra-domaine. Chaque domaine d'étude assure notamment une offre globale de groupes de projet aussi bien à l'échelle de l'édifice (GPE) qu'à l'échelle urbaine (GPU).

L'affiliation d'un étudiant à un domaine d'étude se fait à partir de son choix d'un séminaire de master (pour les semestres 7,8 et 9 du Master 1 et 2) et d'au moins un enseignement de projet (GPE ou GPU) au sein du même domaine. Dans tous les cas, l'étudiant devra avoir, au cours de son cursus de master, validé au moins un GPE et GPU.

L'offre en domaine d'études de l'ENSAPLV se décline comme suit :

- Arts et scénographie (AS),
- Concevoir et construire l'architecture : histoire, théorie et critique (CCA),
- Habiter les mondes urbains (HMU),
- Inventer dans l'existant : héritages et mutations (IEHM),
- Architectures des Milieux, Territoires, Paysages : bâtir et habiter à l'ère de l'anthropocène (MTP).

Dans chaque domaine d'étude, plusieurs choix de séminaires, d'enseignements de projet et de cours transversaux intra-domaine sont proposés.

Pour accomplir son parcours en cycle Master, l'étudiant doit, dans la mesure du possible, valider dans l'un des domaines d'étude proposés par l'école au moins un enseignement de projet, un séminaire (sur trois semestres avec soutenance du mémoire) et un cours transversal intra-domaine.

Dans le cadre du nouveau programme pédagogique, les enseignements du cycle Master sont soit rattachés à un "domaine d'étude", soit à des enseignements "communs" en S7 : Histoire (HA), Construction & Ambiances (CTA), Transition numérique et représentation (TR), Sociologie (SH) et Philosophie (PH) ; en S8 : Histoire (HA), Construction & Ambiances (CTA), Transition nu-

mérique et représentation (TR), Sociologie (SH), Philosophie (PH), Transition écologique (TEC) et Droit de la construction (DC) ; en S9 : Construction & Ambiances (CTA), Sociologie (SH), Philosophie (PH), Transition écologique (TEC) et Droit de l'urbanisme (DU).

LE STAGE DE FORMATION PRATIQUE

Le stage de "formation pratique" se déroule sur une période de deux mois à plein temps (soit huit semaines). Pour ne pas interrompre la continuité des enseignements, les étudiants seront encouragés à l'effectuer soit de manière fractionnée, en deux fois (en Master 1 et en Master 2) pendant la période d'inter-semestre d'une durée d'un mois située en février, soit pendant la période des congés scolaires d'été entre la première et la deuxième année de Master. Le stage est encadré par un enseignant habilité choisi par l'étudiant. Le temps du stage n'est pas compris dans le travail encadré mais dans le temps de travail personnel.

Les 1 200 heures de travail encadré sont donc dévolues au temps d'enseignement "école".

Attention ! LES CONVENTIONS DE STAGE FACULTATIF OU NON OBLIGATOIRE SERONT ÉTABLIES UNIQUEMENT DANS LES DEUX CAS SUIVANTS :

- Pour les étudiants redoublants ayant un semestre libre.
- Pour les étudiants en année de césure.

Les étudiants ayant déjà effectué leur stage obligatoire et ayant cumulé un minimum de 280 heures pour le cycle Master (minimum requis pour la validation des stages) se verront refuser l'établissement d'une nouvelle convention de stage s'ils ne sont pas concernés par les deux cas cités précédemment.

LE MÉMOIRE

Le mémoire est un travail rédigé sous forme de texte d'une cinquantaine de pages qui peut être accompagné de supports graphiques, photographiques ou encore cinématographiques. Le rendu de mémoires a lieu la première semaine après les vacances de Noël.

La soutenance proprement dite a lieu vers la fin du mois de janvier (semaines 14 ou 15 du calendrier universitaire). Les étudiants doivent avoir validé leur mémoire lors de la soutenance de janvier (*cf. calendrier universitaire*).

Si le mémoire n'est pas entièrement finalisé et que l'étudiant obtient une note minimale de 8/20, il peut passer un rattrapage à la fin de l'inter-semestre (*cf. calendrier universitaire*). Dans certains cas particuliers un second rattrapage peut être effectué en septembre.

L'OFFRE PÉDAGOGIQUE DU CYCLE MASTER

Les domaines d'étude (DE) fédèrent thématiquement les enseignements de projet, de séminaires et de cours transversaux intra-domaines (CTID). Ils affirment les orientations du cycle Master, permettent d'accroître la visibilité de son offre et assurent l'attractivité de l'établissement.

Les séminaires se déployant sur les semestres 7,8 et 9 doivent garantir la continuité pédagogique des DE et veiller à la bonne articulation entre les différents enseignements semestrialisés que sont les groupes de projet (GP) et les CTID.

Chaque groupe de projet semestrialisé est rattaché à un DE spécifique et développe de manière privilégiée une approche soit à l'échelle de l'édifice (GPE), soit à l'échelle urbaine (GPU). Enfin les CTID offrent au sein des DE une large palette d'optionnels théoriques, de projets ou de workshops. Ils permettent d'approfondir une question ou une pratique et participent à démultiplier les points de vue thématiques et conceptuels des domaines d'étude.

En plus du socle d'enseignement "domanialisé", une offre d'enseignements dits "communs" se déploie en semestre 7, 8 et 9. Elle porte sur l'acquisition de savoirs théoriques et pratiques spécifiques relatifs aux disciplines de l'histoire, la philosophie, la sociologie, la construction & les ambiances, la transition numérique & la représentation, la transition écologique, le droit de la construction et de l'urbanisme.

Les groupes de PFE, semestre 10, sont à leur tour positionnés au sein des DE et participent ainsi à nourrir la thématization de ces derniers.

Pour affirmer la cohérence de leur parcours, les étudiants devront à l'occasion de l'enseignement d'introduction au PFE (semestre 9) développer une réflexion analytique qui rend compte de leur parcours de master, qui présente un résumé du sujet, de la problématique et de la méthodologie de leur mémoire de séminaire et qui argumente le lien et le dialogue qu'ils opèrent entre projet et séminaire. Cette réflexion permettra ainsi de motiver le choix du groupe de PFE au regard du DE de leur choix.

Par ailleurs, un enseignement d'introduction à l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) prend place en semestre 10.

Il n'existe pas d'enseignement de langues vivantes obligatoire en second cycle mais une offre d'enseignements optionnels est prévue au sein des enseignements CTID des semestres 7 (UEM71) et 9 (UEM97). Ils sont vivement recommandés aux étudiants qui souhaitent effectuer une mobilité à l'étranger.

Tous les étudiants en transfert, souhaitant s'inscrire en second cycle, devront produire un certificat attestant de leur niveau de langue étrangère émis par l'école d'origine ou de leur score obtenu à un test linguistique de type IELTS, TOEFL, DELE.

L'enseignement des langues vivantes participe de la volonté de l'établissement d'ancrer l'offre d'enseignements de l'école dans une politique des relations internationales. À cette fin, la poursuite de l'enseignement des langues vivantes en second cycle s'effectuera de la manière suivante.

L'étudiant en séjour d'études à l'étranger a la possibilité de valider un enseignement obligatoire du semestre 7 par un enseignement de langue dans l'université d'accueil, indépendamment de l'acquisition de cette langue étrangère par un séjour d'études validé dans le cursus de l'ENSAPLV.

Pour les étudiants qui n'optent pas pour un séjour d'études validé à l'étranger, l'ENSAPLV propose un enseignement de langue vivante au titre d'un CTID des semestres 7 ou 9.

Par ailleurs, l'offre pédagogique du second cycle prévoit des enseignements internationaux dans lesquels sont organisés des ateliers européens ou internationaux. Ces ateliers mettent en présence (sur un sujet choisi en commun) plusieurs équipes d'étudiants de différents établissements encadrés par leurs enseignants et s'inscrivent dans des partenariats établis par l'ENSAPLV avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. La préparation à ces ateliers comprendra également une préparation linguistique intensive sur le sujet traité dans l'atelier (préparation faisant l'objet d'une validation dans le cadre de l'unité d'enseignement portant cet atelier).

Les expériences linguistiques acquises durant le second cycle peuvent ainsi revêtir diverses formes :

- un séjour d'études à l'étranger,
- la participation à un enseignement bilingue de projet,
- la participation à un atelier européen ou international,
- la préparation aux éventuels tests de type TOEFL, IELTS, DELE.

LA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

OBJECTIF

L'école développe avec des universités étrangères de nombreux partenariats permettant aux étudiants d'effectuer un séjour d'études à l'étranger (cf. liste sur le site Internet rubrique : International / Séjours d'études à l'étranger).

CONTENU

Ces partenariats sont régis par deux principes :

- L'exonération des droits d'inscription dans l'université d'accueil.
- La validation du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'ENSAPLV, par la reconnaissance de l'évaluation des travaux de l'étudiant faite par les enseignants étrangers sur la base d'un contrat d'études conclu entre l'étudiant, l'ENSAPLV et l'université d'accueil. La mobilité est possible pour tout étudiant ayant obtenu le diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence. En tout état de cause une mobilité réussie nécessite une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil ou à défaut de la langue anglaise. Les conditions d'un échange réussi peuvent se résumer de la façon suivante : l'étudiant doit inscrire cette mobilité dans son projet personnel de formation en choisissant sa destination en fonction de ses centres d'intérêt pédagogique ; le choix de l'université d'accueil doit être déterminé en fonction de la correspondance du programme d'enseignement de l'université d'accueil avec les thématiques de formation souhaitées par l'étudiant.

Cette réflexion préalable permet l'élaboration du contrat d'études à l'étranger, nécessaire pour permettre la validation du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'ENSAPLV.

Ces expériences figurent dans l'annexe descriptive qui accompagne le diplôme, dite "supplément au diplôme" (article 3 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif à la structuration et aux modalités de validation des enseignements dans les études d'architecture), accompagnée du certificat de l'établissement CALEA (Certificat d'aptitude à la langue étrangère pour l'architecture) si l'étudiant a obtenu le diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence à l'ENSAPLV).

MODALITÉS PRATIQUES DE LA PRÉSENTATION

Une préparation particulière doit être faite par l'étudiant concernant l'élaboration du mémoire produit à l'issue des unités d'enseignement M.7.2, M.8.5 et M.9.8 du Master. En effet, pour ce travail la note finale est donnée par les équipes d'enseignants de l'ENSAPLV encadrant les séminaires thématiques. Avant son départ, l'étudiant devra prendre contact avec un enseignant du pôle qu'il aura choisi, afin de déterminer avec lui le travail et les modalités d'avancement de ce travail à l'étranger. Cet enseignant tuteur assurera le suivi de l'étudiant à l'étranger concernant son travail de mémoire, mémoire qui sera soutenu par l'étudiant à son retour en France.

Durant son séjour à l'étranger l'étudiant pourra bénéficier d'un encadrement relais par un enseignant étranger pouvant l'aider dans son travail de recherche. L'étudiant doit atteindre un niveau linguistique suffisant pour lui permettre de suivre des cours dans la langue du pays d'accueil.

Les étudiants peuvent consulter sur le site Internet de l'école la liste des universités partenaires ainsi qu'un site Internet (à accès restreint). Des réunions d'informations sont organisées dans le courant du mois de novembre et les candidatures débutent au mois de décembre.

Enfin, il faut rappeler que l'étudiant n'est pas pénalisé au regard du nombre d'inscriptions maximal dans le second cycle puisqu'une inscription annuelle supplémentaire est possible lorsque l'étudiant effectue une mobilité faisant l'objet d'une convention.

AIDES

Erasmus, ministère de la Culture, Conseil régional ; ces deux dernières bourses sont attribuées sur critères sociaux. Toutes ces aides sont cumulables avec les bourses sociales.

PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

M1 - DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER						60 ECTS
SECOND CYCLE ANNÉE 1 – 60 ECTS						
S7	LIBELLÉ DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS	S8	LIBELLÉ DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS	
M.7.1	Projet 1 et Cours transversaux intra-domaine	14	M.8.4	Projet 2 et Cours transversaux intra-domaine	14	
M.7.2	Séminaire · Initiation à la recherche · Histoire · Sociologie ou Philosophie	10	M.8.5	Séminaire thématique · Histoire · Philosophie ou Sociologie	8	
M.7.3	Construction & Ambiances · Transition numérique / BIM	6	M.8.6	Transition numérique · Transition écologique · Droit de la construction	8	
Total Semestre 7		30	Total Semestre 8		30	

M2 - DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER						60 ECTS
SECOND CYCLE ANNÉE 2 – 60 ECTS						
S9	LIBELLÉ DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS	S10	LIBELLÉ DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	ECTS	
M.9.7	Projet 3 · Introduction au PFE · Cours transversaux intra-domaine	14	M.10.10	PFE Soutenance et Parcours Recherche	21	
M.9.8	Séminaire · Option libre · Sociologie ou Philosophie	11				
M.9.9	Construction · Transition écologique · Droit de l'urbanisme	5	M.10.11	Stage de formation pratique et Introduction à l'HMONP	9	
Total Semestre 9		30	Total Semestre 10		30	

COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

SECOND CYCLE | ANNÉE 1 • SEMESTRE 7

UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semestre encadrées	Heures encadrées par semaine	Heures travail personnel	Coefficient	ECTS ENS	ECTS UE
					COURS	TD	PROJET	SEMN						
SEMESTRE 7														
Semestre 7	M.7.1	P	PROJET	OC	16			112		112	7	128	0,78	11
		CTID	COURS TRANVERSAL INTRA-DOMAIN	OC	14	12	30			42	3	35	0,22	3
		Total M.7.1					12	30	112		154	10	163	1
	M.7.2	S	SÉMINAIRE	OC	14	28	21			49	3,5	47	0,4	4
		IR	INITIATION À LA RECHERCHE	OC	14	21				21	1,5	23	0,2	2
		T	HISTOIRE	OC	14	21				21	1,5	23	0,2	2
		PH/SH	PHILOSOPHIE ou SOCIOLOGIE	OC	14	21				21	1,5	23	0,2	2
		Total M.7.2					91	21			112	8	116	1
	M.7.3	CTA	CONSTRUCTION & AMBIANCES	OC	14	14	28			42	2	35	0,5	3
		TR	TRANSITION NUMÉRIQUE-BIM-T	OC	14	14	35			49	2	35	0,5	3
		Total M.7.3					28	63			91	4	70	1
	TOTAL SEMESTRE 7									357	22	349		

OC = OBLIGATOIRE AU CHOIX

O = OBLIGATOIRE

SECOND CYCLE | ANNÉE 1 • SEMESTRE 8

UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semestre encadrées	Heures encadrées par semaine	Heures travail personnel	Coefficient	ECTS ENS	ECTS UE			
					COURS	TD	PROJET	SEMN									
SEMESTRE 8																	
Semestre 8	M.8.4	P	PROJET 2	OC	16			112		112	7	128	0,78	11			
		CTID	COURS TRANVERSAL INTRA-DOMAIN	OC	14	12	30			42	3	35	0,22	3	14		
		Total M.8.4								12	30	112				154	10
	M.8.5	S	SÉMINAIRE 2 dont SUIVI MÉMOIRE	OC	14	35	28		63	63	4,5	47	0,5	4	8		
		HA	HISTOIRE	OC	14	21				21	1,5	23	0,25	2			
		PH/SH	PHILOSOPHIE ou SOCIOLOGIE	OC	14	21				21	1,5	23	0,25	2			
		Total M.8.5								77	28		63	105		7,5	93
	M.8.6	CTA	CONSTRUCTION & AMBIANCES	OC	14	14	28			42	3	35	0,375	3	8		
		TR	TRANSITION NUMERIQUE-BIM-T	OC	14	21				21	1,5	23	0,25	2			
		TECO	TRANSITION ÉCOLOGIQUE	OC	14	21				21	1,5	23	0,25	2			
		DR	DROIT DE LA CONSTRUCTION	OC	14	21				21	1,5	12	0,125	1			
		Total M.8.6								77	28		105	7,5		93	1
TOTAL SEMESTRE 8									364	25	349			30			
TOTAL ANNÉE 1									721	47	698			60			

OC = OBLIGATOIRE AU CHOIX

O = OBLIGATOIRE

SECOND CYCLE | ANNÉE 2 • SEMESTRE 9

UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semestre encadrées	Heures encadrées par semaine	Heures travail personnel	Coefficient	ECTS ENS	ECTS UE	
					COURS	TD	PRJT	SEMN							
SEMESTRE 9															
Semestre 9	M.9.7	P	PROJET 3	OC	16			112		112	7	128	0,78	11	14
		IPFE	INTRODUCTION AU PFE	OC	6	12				12	2	12	0,08	1	
		CTID	COURS TRANSVERSAL INTRA-DOMAIN	O	14	12	30			42	3	23	0,14	2	
		Total M.9.7					24	30	112		166	12	163	1	
	M.9.8	S	SÉMINAIRE	OC	14	14	35		49	49	3,5	93	0,5	5	11
		SMS	SOUTENANCE MÉMOIRE	OC									0,22	3	
		PH/SH	PHILOSOPHIE OU SOCIOLOGIE	OC	14	21				21	1,5	23	0,18	2	
		OPL	OPTION LIBRE	OC	14	21				21	1,5	12	0,1	1	
	Total M.9.8					56	35	49		91	6,5	128	1		
	M.9.9	CTA	CONSTRUCTION / AMBIANCES	OC	14	42				42	3	35	0,5	3	5
		ECO	TRANSITION ÉCOLOGIQUE	OC	14	21				21	1,5	23	0,35	1	
		DU	DROIT DE L'URBANISME	O	14	22				22	1,5	12	0,15	1	
		Total M.9.9					85				85	6	70	1	
	TOTAL SEMESTRE 9									342	24,5	361			30

SECOND CYCLE | ANNÉE 2 • SEMESTRE 10

UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures semestre encadrées	Heures encadrées par semaine	Heures travail personnel	Coefficient	ECTS ENS	ECTS UE	
					COURS	TD	PRJT	SEMN							
SEMESTRE 10															
Semestre 10	M.10.10	PFE	PROJET DE FIN D'ÉTUDES	OC	16			112		112	7	128	0,52	11	21
		SPFE	SOUTENANCE PFE	O								117	0,48	10	
		PR	OPTIONNEL PARCOURS RECHERCHE	O		21				21	2				
		Total M.10.10					21		112		112	7	245	1	
	M.10.11	I PROF	INTRODUCTION HMONP	O	16	21				21	2	12	0,1	1	9
		SFP	STAGE FP-RAPPORT	O			3			3		93	0,9	8	
Total M.10.11					21	3			24	7	105	1			
TOTAL SEMESTRE 10									136	14	350			30	
TOTAL ANNÉE 2									478	39	711			60	
TOTAL GÉNÉRAL CYCLE MASTER									1199		1409				

OC = OBLIGATOIRE AU CHOIX

O = OBLIGATOIRE

CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

Semestre 7	UE	Code	Enseignement	Coefficient	Conditions de validation	ECTS / ENS	ECTS / UE
	M.7.1	P		Projet 1	0,85	Note minimale $\geq 10/20$	11
CTID			1 cours transversal intra-domaine (42h) Ou 2 cours transversaux intra- domaine (21h)	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3 OU 1,5 X 2	
Total M.7.1			1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
M.7.2	S		Séminaire 1	0,4	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	4	10
	IR		Initiation à la recherche	0,2		2	
	H		Histoire de l'architecture et de la ville	0,2		2	
	PH/SH		Philosophie ou Sociologie	0,2		2	
	Total M.7.2			1		Moyenne UE $\geq 10/20$	
M.7.3	CTA		Construction & Ambiances	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3	6
	TR		Transition numérique/ BIM/Représentation	0,5		3	
	Total M.7.3			1		Moyenne UE $\geq 10/20$	
TOTAL SEMESTRE 7						30	

**CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME
D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER**

Semestre 8	UE	Code	Enseignement	Coefficient	Conditions de validation	ECTS / ENS	ECTS / UE
	M.8.4	P		Projet 2	0,85	Note minimale $\geq 10/20$	13
Po			1 cours transversal intra-domaine (42h) Ou 2 cours transversaux intra-domaine (21h)	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2	
Total M.8.4			Ou	Moyenne UE $\geq 10/20$			
M.8.5	S		Séminaire 2	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3	7
	HT		Histoire de l'architecture et de la ville	0,25	Moyenne UE $\geq 10/20$	2	
	PH/SH		Philosophie ou Sociologie	0,25	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2	
	Total M.8.5			1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
M.8.7	CTA		Construction & Ambiances	0,375	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3	8
	TR		Transition numérique/BIM	0,25		2	
	TEC		Transition écologique	0,25		2	
	DR		Droit de la construction	0,125		1	
	Total M.8.6			1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
TOTAL SEMESTRE 8							30

**ÉTUDIANTS
DE M1**

CONDITIONS DE PASSAGE EN ANNÉE SUPÉRIEURE

- Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 (sans note inférieure à la note minimale prévue) aux six unités d'enseignements (UEM) de M1, soit un total de 60 crédits ECTS ;
- Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 (sans note inférieure à la note minimale prévue) aux six unités d'enseignements (UEM) de M1, soit un total de 60 crédits ECTS ;
- Est autorisé à titre dérogatoire à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant validé au moins 48 ECTS et obligatoirement les deux UE du projet (UEM71 et UEM84). Dans ce cas, l'inscription et la validation des UE manquantes doivent être effectuées en priorité. Les UE validées sont capitalisables ;
- Tout étudiant ayant validé moins de 48 ECTS n'est pas admis à s'inscrire dans l'année supérieure et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE manquantes est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes $\geq 10/20$ pourront être conservées et reportées par l'administration.

ÉTUDIANTS DE M2

	UE	Code	Enseignement	Coeff.	Conditions de validation	ECTS/ ENS	ECTS/ UE
Semestre 9	M.9.7	P	Projet 3	0,85	Note minimale $\geq 10/20$	11	14
		IPFE	Introduction au PFE	0,15	Pas de note validé ou non	1	
		CTID	1 cours transversal intra-domaine (42h)	0,14 ou 0,07	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	2 ou 1 x 2	
			2 cours transversaux intra-domaine (21h)				
	Total M.9.7			1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
	M.9.8	S	Séminaire 3 Suivi de mémoire 2	0,50	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	5	11
						3	
		SMS	Soutenance mémoire	0,22	Note $\geq 10/20$	2	
		PH/SH	Philosophie ou Sociologie	0,18	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	1	
		OPL	Option libre	0,10			
	Total M.9.8			1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
	M.9.9	CTA	Construction & Ambiances	0,50	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3	5
		TECO	Transition écologique	0,35		1	
		DU	Droit de l'urbanisme	0,15		1	
Total M.9.9			1	Moyenne UE $\geq 10/20$			
TOTAL SEMESTRE 9						30	

	UE	Code	Enseignement	Coeff.	Conditions de validation	ECTS/ ENS	ECTS/ UE	
Semestre 10	M.10.10	PFE	Suivi du projet de fin d'études	0,52	Pas de note validé ou non	11	21	
		SPFE	Soutenance PFE	0,48	Pas de note validé ou non	10		
		OPR	Optionnel Parcours recherche (facultatif)		Pas de note validé ou non			
		Total M.10.10			1			
	M.10.11	I PROF	Introduction à la profession/HMONP	0,10	Pas de note validé ou non	1	9	
		SFP	Stage de formation pratique-rapport	0,90	Pas de note validé ou non	8		
		Total M.10.11			1			
	TOTAL SEMESTRE 10						30	
	TOTAL ANNÉE 2						60	
	TOTAL GÉNÉRAL CYCLE MASTER						120	

RATTRAPAGES

Pour tous les enseignements à l'exception du projet d'architecture, une deuxième session de contrôle des connaissances est organisée, l'une à la fin du premier semestre et l'autre à la fin du second semestre. La participation aux examens est obligatoire ; l'examen de rattrapage n'est ouvert qu'aux étudiants ayant passé les examens et contrôles (y compris continus) de la première session du semestre (sauf en cas de dispense médicale ou familiale transmise à l'administration).

**ATTENTION ! LE PROJET D'ARCHITECTURE N'EST NI COMPENSABLE
NI RATTRAPABLE IL FAUT IMPÉRATIVEMENT OBTENIR 10/20**

Cette session de rattrapage est organisée sur une seule journée fixée au calendrier universitaire de l'année en cours.

En général, il s'agit d'un samedi à la fin de l'inter-semestre pour les rattrapages du premier semestre et d'un vendredi en juillet après les PFE pour les rattrapages du deuxième semestre.

- Les étudiants ayant obtenu une note éliminatoire, c'est à dire inférieure à 8/20 doivent obligatoirement passer le rattrapage.
- Les étudiants ayant obtenu une note comprise entre 8/20 et 9,99/20 peuvent ou non passer les épreuves de rattrapage en fonction de la note finale pondérée obtenue dans l'unité d'enseignement (cf. coefficients de pondération).

La note de rattrapage ne peut être inférieure à la note de la première session.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

Le diplôme d'État d'architecte conférant le grade de Master est délivré au vu de la validation de l'ensemble des UE constitutives de la formation, à savoir : la totalité des UE des première et deuxième années incluant le PFE et la validation du stage obligatoire de formation pratique. Les délibérations des jurys sont souveraines.

DROITS À INSCRIPTION EN CYCLE MASTER

Un étudiant peut prendre au maximum trois inscriptions administratives annuelles en vue de l'obtention du diplôme d'État d'architecte conférant le grade de Master.

Un étudiant qui a bénéficié en première année du second cycle de deux inscriptions annuelles et qui n'a pas été admis dans l'année supérieure n'est pas autorisé à se réinscrire dans cette année.

À titre exceptionnel, le directeur peut autoriser un étudiant ayant épuisé ses droits à inscription à bénéficier d'une inscription supplémentaire sur proposition d'une commission pédagogique compétente. Cette commission qui se réunit au mois de septembre entend les étudiants concernés lors d'un entretien individuel et apprécie les motifs et justificatifs présentés par ces derniers.

Les étudiants ayant effectué une mobilité académique à l'étranger pendant le cycle Master pourront le cas échéant bénéficier d'une quatrième année d'inscription supplémentaire en cycle Master sans avoir à passer devant la commission de fin de droits à inscription.

Les étudiants ayant épuisé leurs droits à inscription en second cycle bénéficient, à nouveau, de cette possibilité après une interruption de leurs études de trois années et dans les conditions prévues aux premiers alinéas des articles 3 et 5 de l'arrêté du 20 juillet 2005 susvisé relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'État d'architecte conférant le grade de Master.

En vue de leur réorientation, les étudiants qui ne sont pas admis dans l'année ou le cycle supérieur peuvent bénéficier d'une attestation établie par le directeur précisant les semestres ou UE acquis avec les crédits ECTS s'y rattachant et les notes obtenues.

CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

PRÉREQUIS POUR L'INSCRIPTION À UN GROUPE DE PFE

Pour s'inscrire au semestre 9 dans un groupe d'introduction du PFE, les étudiants doivent avoir validé la totalité des unités d'enseignement de première année du second cycle.

Au semestre 10, la pré-inscription dans un groupe de PFE est confirmée après validation du sujet et après vérification des prérequis exigés et de la validation des unités d'enseignement M.9.9 (projet d'architecture et introduction au PFE) et M.9.10 (mémoire).

Le mémoire doit impérativement être validé lors de la soutenance avec la note minimale de 10/20 pour pouvoir s'inscrire définitivement dans un groupe de PFE au semestre 10 en vue de la soutenance prévue début juillet.

Si le mémoire n'est pas entièrement finalisé et que l'étudiant obtient une note de 8/20, il peut passer un rattrapage à la fin de l'inter-semestre (cf. calendrier universitaire). Dans certains cas particuliers un second rattrapage peut être effectué en septembre.

Seul le stage peut être effectué après la soutenance du PFE. Il ne peut, en aucun cas, être effectué en même temps que le PFE. Des dispositions particulières sont prévues pour les étudiants ayant effectué une mobilité au cours de l'année précédente.

CONSTITUTION DES GROUPES DE PFE

Les groupes de PFE constitués sont ordinairement rattachés à un thème d'approfondissement. Ils peuvent s'associer afin de mutualiser leurs moyens pédagogiques.

La direction d'études encadre l'étudiant dans un groupe de PFE et l'assiste dans la mobilisation des savoirs et des savoirs faire nécessaires.

Les étudiants choisissent un groupe de PFE parmi l'offre proposée.

Les directions d'étude de PFE se présentent aux étudiants par une note d'intention pédagogique précisant le thème ou l'objet d'étude qui les rassemblent, l'organisation de l'encadrement proposé aux étudiants ainsi que les objectifs qu'ils entendent assigner au PFE qu'ils encadrent. Une présentation des groupes de PFE aura lieu à la fin du mois d'octobre 2021. Les étudiants devront rédiger une fiche de présentation de leur sujet.

ÉVALUATION DU PFE ET JURYS DE SOUTENANCE ET DE DÉLIBÉRATION

Évaluation du PFE

L'assiduité et l'avancée du travail dans le cadre du groupe de PFE seront évaluées tout au long du semestre 10 et feront l'objet, courant du mois de juin, d'un pré-jury au sein du groupe de PFE qui validera ou non le travail. Cette validation conditionnera le passage devant les jurys de soutenance prévus en juillet. Seuls les étudiants ayant validé le suivi du PFE seront autorisés à soutenir leur PFE durant la session de soutenance prévue au début du mois de juillet (cf. calendrier universitaire).

Jurys de soutenance et de délibération

Les jurys de soutenance seront organisés en juillet 2022.

La soutenance des PFE est publique et se déroule pendant une heure devant un jury composé de cinq personnes, émanation des groupes de PFE. La délibération finale est conduite par un jury constitué de neuf personnes. Le jury de délibération examine les propositions des jurys de soutenance, dont il valide ou invalide souverainement les propositions et peut se référer aux travaux qui restent affichés.

La délibération du jury se déroule à huis clos. À l'issue des opérations de soutenance, une note (sur 20), argumentée, est proposée au jury de délibération. Cette note n'est qu'une indication, destinée à faciliter la délibération finale du jury. Elle n'est pas publiée. À titre exceptionnel, le jury a la possibilité de proposer ses félicitations, à l'unanimité requise de ses membres. Les étudiants pourront être admis, refusés ou ajournés. Il y aura une session de rattrapage pour les étudiants ajournés, prévue en septembre 2022.

PARCOURS RECHERCHE

Les étudiants désirant obtenir la mention "Recherche" au diplôme d'architecte devront au semestre 9 valider un optionnel de séminaire de L'UEM.9.10, puis s'engager dans le "Parcours recherche" proposé sous la forme d'un optionnel au semestre 10.

Ce parcours fait l'objet d'un accord entre l'étudiant et un enseignant titulaire d'un doctorat du séminaire où l'étudiant est inscrit. Il fait l'objet d'une inscription obligatoire dans l'optionnel "Parcours recherche" du semestre 10.

CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Au terme du deuxième semestre du séminaire (fin du semestre 8), et à la suite d'un avis favorable délivré lors du jury de mémoire d'étape, un étudiant peut être admis à compléter l'initiation à la recherche reçue aux semestres 7 et 8 dans un séminaire par une formation approfondie à la recherche au cours du semestre 10. Celui-ci établit, en accord avec un enseignant docteur du séminaire où il est inscrit, un contrat de formation approfondie à la recherche pour le semestre 10.

Ce contrat présente un résumé du sujet de mémoire, ainsi que le nom du laboratoire de recherche dans lequel l'étudiant est encouragé à effectuer son stage de master. Ce contrat est soumis par l'enseignant et l'étudiant à une commission "Parcours recherche" nommée par la CPR, et composé d'enseignants HDR et docteurs. Cette commission examine tous les ans en début d'année universitaire les propositions de contrat de formation approfondie à la recherche.

Validation

Pour valider le "Parcours recherche", l'étudiant admis dans un parcours recherche doit :

- valider impérativement l'optionnel parcours recherche (S10) ;
- valider son stage si possible dans un laboratoire de recherche ;
- produire un mémoire de recherche et le valider lors de la soutenance organisée par les enseignants du séminaire en fin du semestre 10.

Obtention de la mention "Recherche" lors de la soutenance du PFE

Pour obtenir la mention "Recherche" à son diplôme d'État d'architecte, l'étudiant devra valider son parcours recherche, puis soumettre son mémoire à la commission "Parcours recherche" pour solliciter la présentation devant le jury spécifique habilité à décerner la mention "Recherche", organisant la soutenance conjointe du PFE et du mémoire (cf. articles 17 et 34 de l'arrêté du 20 juillet 2005).

PRÉSENTATION DES DOMAINES D'ÉTUDE

AS

1. ARTS ET SCÉNOGRAPHIE (AS)

Ce domaine d'études propose d'interroger l'architecture à travers d'autres disciplines de l'espace. Il repose sur la pluridisciplinarité des pratiques pour penser la complexité de l'architecture. Sont réunis en son sein des enseignements qui développent des approches artistiques et scénographiques singulières dans leur relation avec l'architecture, la ville et les territoires.

Les trois axes de recherche qui structurent le domaine (1/ *Scénographie et architecture* : la scénographie un art du lieu, la scénographie, une culture de l'espace ; 2/ *Art, Cinéma, Architecture* : comment le cinéma permet-il d'appréhender l'architecture ? ; 3/ *Démarches plastiques et territoires urbains* : questionner la matérialité des lieux et révéler des potentiels d'espaces urbains et paysagers) proposent d'investir le champ de l'art contemporain, du spectacle vivant et de la scénographie dans le but d'enrichir l'approche du projet architectural dans sa dimension urbaine et sociale, et la démarche de sa conception basée en partie sur l'expérimentation. Le travail proposé s'articule entre pratique et théorie et les enseignements (séminaires, projets, transversaux) s'inscrivent dans cette démarche de l'expérimentation et de la recherche en questionnant largement la démarche de conception architecturale tant dans sa complexité fonctionnelle que technique.

CCA

2. CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE (CCA)

Les mutations du monde affectent profondément l'architecture contemporaine. Qu'il s'agisse des transitions écologiques et énergétique générées par les enjeux environnementaux, des transitions numériques et technologiques, elles transforment à la fois l'architecture dans sa conception, sa construction mais aussi dans la manière dont elle est perçue et médiatisée. Ce domaine d'étude a pour objectif d'étudier ces transformations à travers ces différents aspects. Il est animé par une équipe pluridisciplinaire autour de trois séminaires (1/ *Critique et histoire de l'architecture et de la ville* propose d'analyser l'architecture contemporaine, avec les outils de l'histoire ; 2/ *Pratiques constructives du projet architectural* vise à analyser les processus et les pratiques collaboratives des acteurs de la construction au regard des enjeux contemporains de la matérialisation du projet ; 3/ *Activité et instrumentations de la conception* interroge les activités de conception architecturales contemporaines à travers les nouveaux paradigmes et outils qu'elle convoque : bio-mimétisme, neurosciences, conception collaborative, modélisation paramétrique, fabrication numérique, etc.). Les enjeux environnementaux contemporains comme les technologies numériques remettent en cause certaines pratiques traditionnelles du projet, c'est pourquoi le dialogue entre les activités des groupes de projets et celles des séminaires s'enrichissent mutuellement.

HMU

3. HABITER LES MONDES URBAINS (HMU)

Ce domaine d'études traite de la question de l'Habiter et de ses relations aux territoires, au regard des pratiques collectives ou individuelles et de l'évolution des formes de l'urbanisation et de leurs architectures. Il s'attache à l'analyse des pratiques de l'espace et de ses perceptions ainsi qu'à la conception ou transformation d'édifices, tissus bâtis et espaces publics. L'Habiter est ici envisagé au sens large du terme et l'action d'habiter permet à une large palette d'acteurs d'agir sur l'espace, de s'engager, de se l'approprier, dans une négociation permanente censée anticiper et régler les éventuels conflits d'usage. Au sein des "mondes urbains" – comprenant à la fois des villes, des métropoles et leurs extensions périurbaines, des agglomérations moyennes (parfois en situation de décroissance) et des franges (r)urbaines –, il s'agit d'aborder les moments charnières et les éléments à même de générer ou d'accompagner des mutations, d'impulser de nouveaux équilibres socio-spatiaux, ou de faire perdurer ceux existants. Autour de trois séminaires (1/ *Architecture, projet urbain et sociétés* ; 2/ *Habitat et ville durable, pour une approche critique de la fabrique urbaine* ; 3/ *Nouvelles pratiques urbaines*) et en dialogue avec les enseignements de projets, les méthodes de travail développées sont hybrides et multi-scalaires, elles visent à porter un regard critique sur les espaces habités contemporains et à produire une approche critique de l'innovation telle que souhaitée ou affirmée par les divers acteurs de l'aménagement.

IEHM

4. INVENTER DANS L'EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS (IEHM)

“L’histoire n’est pas le passé, c’est notre présent. Nous portons notre histoire avec nous, nous sommes notre histoire” nous rappelle James Baldwin.

Le dialogue entre les époques que “construire dans le construit” induit, est un enjeu à haut potentiel écologique, mais aussi artistique. De nombreux architectes ont réalisé leurs œuvres les plus marquantes par la transformation d’un bâtiment existant. Reconversions, réhabilitations, restaurations et extensions, sont des espaces de créations majeurs.

En travaillant sur l’histoire, il s’agit d’inventer le présent tout en pouvant plus aisément s’affranchir des modes formelles du moment. Dans cette perspective, ce domaine d’études s’intéresse à l’histoire et aux modes de transformation des différents patrimoines bâtis existants : reconnus, méconnus, banals ou ordinaires... Il porte donc aussi bien sur les monuments classés ou inscrits que sur le patrimoine de valeur, mais non encore repéré, et intègre les patrimoines modestes (ruraux, industriels, modernistes).

Il questionne aussi la transformation écologique du patrimoine ordinaire ou autoproduit qui compose la ville dans sa diversité et, à l’opposé des “palimpsestes urbains” dans lesquels seul le terrain du site est réutilisé, il appuie ses modifications urbaines sur la transformation des bâtis préexistants, qu’il faut restaurer, réhabiliter, reconvertir, rehausser, transformer : construire avec le construit ou construire dans le construit. Avec l’appui du séminaire *Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti* la question du patrimoine est posée tant dans sa dimension conceptuelle qu’à travers la diversité des pratiques en maîtrise d’œuvre et maîtrise d’ouvrage. Le domaine d’étude intègre aussi les questions méthodologiques de relevés, d’analyse, de diagnostic et de représentation du bâti ancien, ainsi que les techniques de restauration, de réhabilitation, qu’elles soient anciennes ou modernes.

MTP

5. ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES (MTP) : BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE

Le contexte dans lequel s’exerce l’architecture est en profonde évolution. L’urbanisation généralisée des territoires et des modes de vies, la consommation grandissante et non maîtrisée d’énergie de matières et de sols, l’atrophie de la biodiversité sont autant d’éléments qui transforment la planète, ses territoires, ses paysages comme les modes de vie de ses populations. Alors que les dégradations environnementales s’accroissent, que les catastrophes se multiplient, mieux comprendre les dynamiques et fragilités des milieux humains nous semble indispensable pour, à partir de l’architecture, agir au mieux dans ce monde déstabilisé. S’initient alors de nouvelles compétences théoriques et pratiques qui croisent les échelles architecturales, urbaines et paysagères et s’ouvrent à de nouvelles connaissances issues des sciences de la vie et de la Terre, du paysage, de la philosophie. Elles supposent de prendre en compte l’altérité des lieux, le vécu de leurs populations. Elles incitent à repenser les manières de construire comme de faire localement société de manière pérenne et démocratique. En regard de tels enjeux, ce domaine d’étude interroge la pratique d’une éthique architecturale, territoriale, paysagère apte à proposer un “ménagement” des milieux.

Pour aborder ces questions dans toutes leurs richesses, ce domaine d’étude regroupe trois séminaires : 1/ *Architectures des milieux habités : philosophie, architecture, urbain* ; 2/ *Architecture/s et paysage/s : les fondamentaux* ; 3/ *Architecture : fabrique soutenable du tout monde*, ainsi qu’un certain nombre de groupes de projets.

Fort de la diversité d’approches et de cultures de ses enseignants, le domaine d’études “Milieux, Territoires, Paysages”, est un lieu de découverte et d’approfondissement de la complexité inhérente de la pratique architecturale dans ce contexte anthropocénique, entre potentialité et vulnérabilité, connaissances académiques et savoir-faire de transformation, regards ouverts sur le contemporain et prises en compte du déjà-là.

VALIDATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE)

SECOND CYCLE 1^{RE} ANNÉE / MASTER 1

UE M.7.1

POUR VALIDER L'UE M.7.1, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement de projet
- 1 cours transversal intra-domaine (CTID) de 42h
ou
2 cours transversaux intra-domaine de 21h
dont un au moins dans le domaine du séminaire

Les CTID dont le nombre d'inscrits est inférieur à 10 étudiants seront fermés et supprimés.

UE M.7.2

POUR VALIDER L'UE M.7.2, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement de séminaire
- 1 enseignement initiation recherche
- 1 enseignement d'histoire
- 1 enseignement de sociologie ou 1 enseignement de philosophie

UE M.7.3

POUR VALIDER L'UE M.7.3, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement au choix de Construction & Ambiances, techniques d'intervention
- 1 enseignement au choix de Transition numérique / BIM, technique de représentation

UE M.8.4

POUR VALIDER L'UE M.8.4, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement de projet
- 1 cours transversal intra-domaine (CTID) de 42h
ou
2 cours transversaux intra-domaine de 21h
dont un au moins dans le domaine du séminaire

UE M.8.5

POUR VALIDER L'UE M.8.5, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement de séminaire
- 1 enseignement d'histoire
- 1 enseignement de sociologie ou 1 enseignement de philosophie

UE M.8.6

POUR VALIDER L'UE M.8.6, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement au choix de Construction & Ambiances, techniques d'intervention
- 1 enseignement au choix de Transition numérique / BIM, technique de représentation
- le cours obligatoire de Droit de la construction
- le cours obligatoire de Transition écologique

SECOND CYCLE 2^E ANNÉE / MASTER 1

UE M.9.7

POUR VALIDER L'UE M.9.7, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement de projet
- l'introduction au PFE

- 1 cours transversal intra-domaine (CTID) de 42h
ou
- 2 cours transversaux intra-domaine de 21h
dont un au moins dans le domaine du séminaire.

Les CTID dont le nombre d'inscrits est inférieur à 10 étudiants seront fermés et supprimés.

UE M.9.8

POUR VALIDER L'UE M.9.8, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement de séminaire
- 1 enseignement de sociologie ou 1 enseignement de philosophie
- 1 option libre à choisir dans le catalogue des cours CTID
de l'ENSAPLV, de l'HESAM Université ou d'une autre ENSA

1 Option libre au choix – 21H TD - à choisir parmi :

- des cours transversaux intra-domaine de l'ENSAPLV
- le catalogue de cours des établissements de l'HESAM Université
- le catalogue de cours d'une autre ENSA

UE M.9.9

POUR VALIDER L'UE M.9.9, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement au choix de Constructio & Ambiances, techniques d'intervention
- le cours obligatoire de Droit de l'urbanisme
- le cours obligatoire de Transition écologique

UE M.10.10

POUR VALIDER L'UE M.10.10, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- groupe de PFE
- soutenir avec succès le PFE devant le jury à la session de soutenance des PFE

UE M.10.11

POUR VALIDER L'UE M.10.11, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- le cours obligatoire d'introduction à la HMONP
- un stage de formation pratique d'une durée minimale de deux mois ou 280h

ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 7

SECOND CYCLE 1^{RE} ANNÉE SEMESTRE 7 >>> UE 7.1

PROJET [P] 1 GROUPE DE PROJET AU CHOIX – P7 – 112H TD – 7H / SEMAINE – 16 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
IEHM INVENTER DANS L'EXISTANT : HERITAGES ET MUTATIONS	P701	Réhabilitation patrimoniale de l'édifice et du territoire	D. DEHOUX / P. BLANDIN
	P702	Transformation(s)	M. BOTINEAU / P. JAQUET
	P703	Grands ensembles, devenir, mutations	M. LEPINAY / R. HELMHOLZ
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	P704	Dejà là : ressources, transformation, construction	E. MOURIER / E. SAIMPERT/S. EBODE
	P705	Architecture navale	C. BARREAU / F. NEUMAN
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	P708	Persona grata, Structures mobiles urbaines d'interférences, Construction / fabrication	Y. MAHIEU / A. PETITRENAUD
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES (MTP) : BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE	P706	Territoires en devenir : développement des communes en territoires péri-urbains	A. BOYADJIAN / J. LIPSKI
	P707	Paysage/s Architecture et aléas naturels : territoires du littoral urbains	S. ROUSSEL / B. CIMERMAN
	P710	Milieu(x), architecture et paysage	F. LIPSKY / F. MEADOWS
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	P709	Projet urbain et projet architectural : du quartier à l'édifice	P. PUMAIN / L. PENISSON
	P711	L'architecture du logement, perspectives résidentielles	P. CHAVANES / T. ELEFTERIOU
	P712	Design, espace, architecture	A. FERNANDEZ ATELA / G. M. MAURIZIO

COURS TRANSVERSAUX INTRA-DOMAINES [CTID]

2 COURS TRANSVERSAUX INTRA-DOMAINES DE 21H = 6H CTH + 15H TD **OU** 1 COURS TRANSVERSAL INTRA-DOMAINES DE 42H = 12H CTH + 30H TD • **AU CHOIX** 1,5H / SEMAINE OU 3H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	HRES	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	CTID701	21H	Acoustique esthétique 1	G. BILLAUX
	CTID702	21H	Transition énergétique et éco-construction	F. SOUCCARAT CHAUDHURI
	CTID703	42H	Transmettre l'architecture	M. BOURDIER / C. VALLECILLO
	CTID704	42H	Lutte contre l'habitat indigne – outils et pratiques	J.-B. EYRAUD
	CTID706	42H	Observatoire du Grand Paris : ou comment suivre la transformation de la métropole.	A. DE BIASE
	CTID708	42H	Apprendre de l'Inde et de ses 29 états, culture et patrimoine	F. SOUCCARAT CHAUDHURI
	CTID709	21H	Conception architecturale et démarche ergonomique	M. FENKER
	CTID710	21H	Infraordinaire de la modernité	O. BOUCHERON

SECOND CYCLE SEMESTRE 7 >>> UE 7.1

COURS TRANSVERSAUX INTRA-DOMAINES [CTID]

2 COURS TRANSVERSAUX INTRA-DOMAINES DE 21HH = 6H CTH + 15H TD **OU** 1 COURS TRANSVERSAL INTRA-DOMAINES DE 42HH = 12H CTH + 30H TD • **AU CHOIX** 1,5H / SEMAINE OU 3H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	HRES	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	CTID711	21H	Atelier sonore urbain	G. BILLAUX
	CTID713	42H	Expérimentations artistiques au port nord de Chalon-sur-Saône	A. PETITRENAUD / J.GOFFÉ
	CTID714	42H	La scénographie : atelier-projets	B. PIGOT / M. MAZLOUMAN
	CTID715	42H	Dévions	M. DESSARDO / Y. ROUBY
	CTID717	42H	Bâtir (pour) un récit	F. PINATEL / E. RESTREPO RESTREPO
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	CTID718	42H	Le pont le plus long	Y. ROUBY / M. DESSARDO
	CTID719	21H	Éléments de sciences cognitives pour la conception architecturale : psychologie et neurosciences appliquées	A. TÜSCHER
	CTID720	21H	Structures flottantes	F. NEUMAN
	CTID721	21H	Rien n'aura eu lieu que le lieu	P. VACHON
	CTID722	42H	Histoire critique de l'architecture et de l'urbanisme modernes et contemporains au Japon	M. BOURDIER
	CTID723	42H	L'acte de bâtir - de la conception à la réalisation avec regard spécifique sur la phase chantier	D. FEICHTINGER
	CTID724	42H	Continuum numérique : conception, modélisation et fabrication	F. BERTRAND / J. GAILLARD
	CTID725	21h	Histoire(s), théorie et doctrines = atelier de fabrication	D. GABBARDO
IEHM INVENTER DANS L'EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	CTID726	21H	Patrimoine(s) et mutations	P. DEHAN
	CTID727	42H	Urbicide : patrimoines en conflit - destruction, ruine et reconstruction	M-B. PATTERSON
	CTID728	42H	Architecture et patrimoines tangibles et intangibles en Amérique latine	V. TABOADA
	CTID729	42H	Patrimoine industriel : Art/Architecture	C. DENNEULIN / F. PINATEL / P. VACHON
	CTID730	42H	Regards d'ici et d'ailleurs	L. ADRIAN ARANEDA
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES	CTID716	42H	Des arbres dans la ville, des arbres pour la ville	B. NAVINER
	CTID732	21H	Passé / Présent / Futur d'un territoire	D. COUILLARD
	CTID735	42H	Apprendre des villes asiatiques	J. NJOO

⚠ ATTENTION : Les CTID dont le nombre d'inscrits est inférieur à 10 étudiants seront fermés et supprimés.

SECOND CYCLE 1^{RE} ANNÉE SEMESTRE 7 >>> UE 7.2

SÉMINAIRE THÉMATIQUE [S]

UN GROUPE DE SÉMINAIRE **AU CHOIX** - 49 H = 28H CTH + 21H TD - 3,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	S701	Démarches plastiques et territoires urbains	O. JEUDY / L. FALZON / C. SZANTO / L. LOPEZ
	S702	Scénographie et architecture : la scénographie, un art du lieu	M. MAZLOUMAN / A. SÂ / B. PIGOT / L. FALZON
	S703	Art, Cinéma, Architecture	V.JOUVE/F. PINATEL / H. REIP / M. NEGRO / E. RESTREPO RESTREPO / M. SAIDI SHAROUIZ
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	S704	Architecture, projet urbain et sociétés	E. AMOUGOU / S. SAIDI
	S705	Habitat et ville durable, pour une approche critique de la fabrique urbaine	A. D'ORAZIO / E. MACAIRE / A.L. JOURDHEUIL
	S714	Architectures de l'habiter, processus, urbanité, spatialité	J. POMMIER / V. PIGNOT
	S715	Territoires de l'écologie politique	M. ANTONIOLI / M.B. PATTERSON
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES (MTP) : BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE	S707	Architecture/S et Paysage/S : les fondamentaux	R. DEMARCO / A. FERNANDEZ / C. LEBARBEY / C. LUXEMBOURG / C. ZAHARIA
	S708	Architecture des milieux habités : philosophie, architecture, urbain	X. BONNAUD / A. FREMY / D. SZUTER / C. BODART / D. DELMOND
	S709	Architecture, fabrique soutenable du tout monde	C. PEDELAHORE / J. JAUPITRE / V. LAGUIA
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	S710	Pratiques constructives du projet architectural- regard critique et prospectif	S. BALEZ / D. HAMANI / N. BELKADI / M. LEYRAL / B. ROUGELOT
	S711	Critique et histoire de l'architecture et de la ville	P. CHABARD / S. DESCAT / L. DESTOMBES
	S712	Savoirs des activités de projets instrumentés	F. GUÉNA / A. TUSCHER / J. SILVESTRE
IEHM INVENTER DANS L'EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	S713	Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti	L. BASSIERES / C. MAUMI / E. KOERING / L. ROLLENHAGEN- TILLY
	S716	Patrimoines culturels bâtis : expertise et réemplois en France et à l'international	I. IOSA

INITIATION À LA RECHERCHE [IR]

UN GROUPE D'INITIATION À LA RECHERCHE **AU CHOIX** 21H CTH - 1,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	IR701	Démarches plastiques et territoires urbains	C. SZANTO
	IR702	Scénographie et architecture : la scénographie, un art du lieu	M. MAZLOUMAN / J. GAUTEL
	IR703	Art, Cinéma, Architecture	F. PINATEL / M. NEGRO
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	IR704	Architecture, projet urbain et sociétés	E. AMOUGOU MBALLA
	IR705	Habitat et ville durable, pour une approche critique de la fabrique urbaine	E. MACAIRE

SECOND CYCLE SEMESTRE 7 >>> UE 7.2

INITIATION À LA RECHERCHE [IR]

UN GROUPE D'INITIATION À LA RECHERCHE **AU CHOIX** 21 H CTH - 1,5 H/ SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	IR714	Architectures de l'habiter, processus, urbanité, spatialité	J. POMMIER / V. PIGNOT
	IR715	Territoires de l'écologie politique	M. ANTONIOLI / M.B. PATTERSON
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES (MTP) : BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE	IR707	Architecture/s & Paysage/s	C. LUXEMBOURG
	IR708	Milieus habités, philosophie, architecture, urbain, environnement milieux, héritages : séparation/reliance	C. BODART
	IR709	Architecture, fabrique soutenable du tout monde	J. JAUPITRE / V. LAGUIA
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	IR710	Édification et usages	S. BALEZ
	IR711	Critique et histoire de l'architecture et de la ville	S. DESCAT
	IR712	Activités et instrumentation de la conception	J. SILVESTRE
IEHM INVENTER DANS L'EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	IR713	Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti	L. BASSIÈRES / E. CULEA-HONG / E. GALLO / C. MUS-JELIDI / L. TILLY
	IR716	Patrimoines culturels bâtis : expertise et réemplois en France et à l'international	I. IOSA

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE [HA]

UN COURS **AU CHOIX** - 21 HCTH - 1,5 H/SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
HA701	Une histoire du patrimoine, XIX ^e -XXI ^e siècle	L. BASSIERES
HA702	Histoire immédiate d'une fin de siècle	P. CHABARD
HA703	Pensée constructive. Histoire, théories, analyse	L. DESTOMBES
HA704	Une histoire de l'environnement humain	C. MAUMI
HA705	Histoire des jardins et des plantations urbaines	B. NAVINER

SOCIOLOGIE OU PHILOSOPHIE [SH ou PH]

UN COURS DE SOCIOLOGIE OU UN COURS DE PHILOSOPHIE **AU CHOIX** - 21 HCM - 1,5 H/ SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
SH701	Sociologie	L. LOPEZ / M. SAIDI SHAROUZ
PH701	Enjeux philosophiques des sciences cognitives pour l'art et l'architecture : de la psychologie aux neurosciences	A. TUSCHER
PH702	Philosophie : l'enjeu politique	M. ANTONIOLI

1^{RE} ANNÉE SEMESTRE 7 >>> UE 7.3

CONSTRUCTION & AMBIANCES [CTA]

UN ENSEIGNEMENT **AU CHOIX** - 42H = 14H CTH + 28H TD - 3H / SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
CTA701	Lumière et acoustique architecturales	J. P. RIGAUD
CTA702	Réhabilitation/interventions sur le bâti ancien	V. POIRIER
CTA703	Intensif bois : l'arbre qui révèle la forêt	V. COMITO
CTA704	Réhabilitation et développement durable	M. LOPEZ DIAZ
CTA705	Simulation et évaluation des ambiances thermiques	D. HAMANI
CTA706	Structure des formes courbes	G. VEYRIN-FORRER
CTA707	Terre & Toile	Y. GUICHARD / Y. MAHIEU
CTA708	Explorer à l'échelle 1	M. LEYRAL
CTA709	Construire le quotidien ; les détails des archétypes structurels, constructifs et architecturaux	S. EBODE
CTA710	Architecture des matériaux biosourcés	V. EHRlich
CTA711	Façades, notions de base	S. BARA
CTA712	Économie de la construction	C. SOURTCHEVA KIROV

TRANSITION NUMÉRIQUE/ BIM / REPRÉSENTATION [TR]

UN ENSEIGNEMENT **AU CHOIX** - 49 H = 14HCTH+35HTD - 3,5 H/SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
TR701	Initiation au design (archi navale, objet...)	P. HANNEQUIN / P. LAIDET
TR702	La maquette pour concevoir	J. BERGNA / A. RAYNAUD
TR703	Option photo	H. JEZEQUEL
TR704	Une maquette numérique urbaine au service de l'architecte	F. COUSSON
TR705	Pratiques de relevé architectural	D. BEAUTEMS / J. GAILLARD / D. HAMANI
TR707	Initiation à la modélisation paramétrique	F. GUENA
TR708	Dessiner en ville	B. SEGERS
TR709	Maîtriser Archicad et Rhinoceros	D. BEAUTEMS
TR710	Des pages pour penser et ne pas se pendre	P. VACHON

ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 8

1^{RE} ANNÉE SEMESTRE 8 >>> UE 8.4

PROJET [P] 1 GROUPE DE PROJET **AU CHOIX** - 112 H TD - 7 H/SEMAINE - 16 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	P801	Architecture des lieux de représentation	M. MAZLOUMAN / G. GRIBÉ / M. KERGOSIEN
	P802	L'édifice public	V. CORNU / M. HUYNH
	P803	L'édifice public	B.GAUDIN / O. DE BOISMENU
	P804	De l'idée au projet	D. HENRY / L. ADRIAN ARANEDA
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	P805	Habiter et travailler : concevoir la mixité	F. AUDIGIER / J. ZETLAOUI / P. LITTOW
	P806	Par-delà la modernité / Détour en Méditerranée	O. BOUCHERON / F. BRUNEAU
	P807	Projeter dans le réel : échelle 1 et demandes d'habitants	S.EBODE / M. SINEUS
	P815	Architecture de l'habiter, processus et méthodes	V. PIGNOT / J. POMMIER / E. ROBIC
IEHM INVENTER DANS L'EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	P808	Villes d'Amérique latine VAL / Latin american cities	V. TABOADA / V. LAGUIA / J. L. MORALES
	P809	MÉTAMORPHOSES - De l'édifice tertiaire à l'immeuble de logement	L. MONGIN / B. SIANO
	P810	Enjeux architecturaux, urbains, patrimoniaux et programmatiques liés à la revitalisation des centres-bourgs.	L. JACQUIN / J. MARIN
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES (MTP) : BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE	P811	Paysage/s : la démarche paysagère pour le projet architectural et urbain	R. DE MARCO / M. HOESSLER
	P813	Projet 2 : Milieux habités - Architecture à gènes urbains	T. BABLED / J. SIGWALT
	P814	Pratiques du projet urbain : Apprendre des villes sud-américaines.	M. BOURDIER / C. SECCI

COURS TRANSVERSAUX INTRA-DOMAINES [CTID]

2 COURS TRANSVERSAUX INTRA DOMAINE DE 21H = 6H CTH + 15H TD **OU** 1 COURS TRANSVERSAL INTRA-DOMAINES DE 42H = 12H CTH + 30H TD • **AU CHOIX** 1,5H / SEMAINE OU 3H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	HRES	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	CTID801	21H	Le temps de la représentation travail en atelier	B. PIGOT
	CTID803	21H	Lumière/matière = Objet/lumière	D. COUILLARD
	CTID804	21H	Art / Musique / Architecture	C. BILLAUX
	CTID805	21H	Patrimoine industriel : Art / Architecture	P. VACHON
	CTID806	21H	Regarder l'architecture et la ville à travers la photographie	L. ADRIAN ARANEDA / V. LAGUIA
	CTID807	21H	Via cinéma 1	H. REIP / M. SAIDI SHAROUZ
	CTID808	21H	Villes et espaces publics en image	H. REIP / M. SAIDI
	CTID809	21H	Formes de la musique et composition architecturale	G. BILLAUX
	CTID819	42H	Expérimentations artistiques au Port Nord de Châlon-sur-Saône	A. PETITRENAUD / O. JEUDY

1^{RE} ANNÉE SEMESTRE 8 >>> UE 8.4

COURS TRANSVERSAUX INTRA-DOMAINES [CTID]

2 COURS TRANSVERSAUX INTRA DOMAINE DE 21H = 6H CTH + 15H TD **OU** 1 COURS TRANSVERSAL INTRA-DOMAINES DE 42H = 12H CTH + 30H TD • **AU CHOIX** 1,5H / SEMAINE OU 3H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	HRES	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES	CTID810	21H	Le paysage chinois	C. CHIU
	CTID811	21H	Contextualisation et prise en compte du paysage dans le projet architectural	P. HILAIRE
	CTID812	21H	Apprendre des villes d'ailleurs 2	C. SECCI
	CTID814	21H	Micro-Mégas, le territoire rural en question	A. LAPASSAT
	CTID817	42H	De la perception à la compréhension du paysage	C. SZANTO
	CTID818	21H	Acoustique esthétique 2	G. BILLAUX
	CTID830	42H	Nouvelles pratiques de l'art dans l'espace public, architecture augmentée	B. DEBOMBOURG
	CTID834	21H	Histoire de la construction en bois au Japon	B. JACQUET
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	CTID824	21H	Architectural Instability and Indeterminacy: Accident, error, open source and the unworking of architecture	M.B. PATTERSON
	CTID825	21H	Systèmes numériques de la conception digitale	F. GUÉNA
	CTID826	42H	L'acte de bâtir-de la conception à la réalisation avec regard spécifique sur la "phase chantier"	D. FEICHTINGER
	CTID827	42H	B.U.L XL (Bidules ultra-légers de grande taille)	Y. MAHIEU / A. PETITRENAUD
	CTID833	21H	Conception des détails	V. POIRIER
IEHM INVENTER DANS L'EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	CTID828	21H	Villes d'Amérique latine / Latin american cities	C. PEDELAHORE / V. TABOADA / J. L. MORALES
	CTID829	42H	Le relevé : Connaître et représenter l'existant	A. DOULET
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	CTID831	42H	Territoires ruraux en déprise et innovation sociale. Workshop participatif en inter-formations	E. MACAIRE
	CTID820	21H	Pratiques professionnelles du projet durable	P. BLANDIN
	CTID822	21H	Habiter et travailler : de l'analyse des usages à la conception architecturale	M. FENKER / J. ZETLAOUI

1^{RE} ANNÉE SEMESTRE 8 >>> UE 8.5

SÉMINAIRE THÉMATIQUE [S]

UN GROUPE DE SÉMINAIRE (continuité du semestre précédent) - 63H = 35H CTH + 28H TD - 3,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	S801	Démarches plastiques et territoires urbains	R. DE MARCO / O. JEUDY / L. FALZON / C. SZANTO / L. LOPEZ
	S802	Scénographie et architecture : la scénographie un art du lieu	M. MAZLOUMAN / J. GAUTEL / B. PIGOT / Y. KNEUSE
	S803	Art, Cinéma, Architecture	F. PINATEL / H. REIP / M. NEGRO / E. RESTREPO RESTREPO / M. SAIDI SHAROUIZ

1^{RE} ANNÉE SEMESTRE 8 >>> UE 8.5

SÉMINAIRE THÉMATIQUE [S]

UN GROUPE DE SÉMINAIRE (continuité du semestre précédent) - 63H = 35H CTH + 28H TD - 3,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

HMU HABITER LES MONDES URBAINS	S804	Séminaire APUS : architecture, projet urbain et sociétés	E. AMOUGOU / S. SAIDI
	S805	Habitat et ville durable, pour une approche critique de la fabrique urbaine	A. D'ORAZIO / E. MACAIRE / A.L. JOURDHEUIL
	S814	Architectures de l'habiter, processus, urbanité, spatialité	J. POMMIER / V.PIGNOT
	S815	Territoires de l'écologie politique	M. ANTONIOLI / M.B. PATTERSON
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES (MTP) : BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE	S807	Paysage /s : les fondamentaux	R. DEMARCO, C. LUXEMBOURG / O. JEUDY / C. LEBARBEY / C. ZAHARIA
	S808	Milieux habités philosophie, architecture, urbain, environnement milieux, héritages : séparation/reliance	X. BONNAUD / A. FREMY / D. SZUTER / C. BODART / D. DELMOND
	S809	La fabrique spatiale et culturelle des territoires durables.	C. PEDELAHORE / J. JAUPITRE / V. LAGUIA / J-L. MORALES / V. TABOADA
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	S810	Pratiques constructives du projet architectural - regard critique et prospectif	S. BALEZ / D. HAMANI / N. BELKADI / M. LEYRAL /
	S811	Critique et histoire de l'architecture et de la ville	P. CHABARD / S. DESCAT / L. DESTOMBES
	S812	Activités et instrumentation de la conception	F. GUENA / A. TUSCHER / J. SILVESTRE
IEHM INVENTER DANS L'EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	S813	Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti	C. MAUMI / L. BASSIERES / E. KOERING / L. ROLLENHAGEN-TILLY
	S816	Patrimoines culturels bâtis : expertise et réemplois en France et à l'international	I. IOSA

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE [HA]

UN COURS **AU CHOIX** - 21H CTH - 1,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
HA801	Des histoires de la ville événementielle	A. POLYCHRONIADI
HA802	Les villes nouvelles contemporaines (1945-2015) au prisme des échanges culturels, urbains et architecturaux	L.-M.CALOSCI
HA803	Histoire des équipements techniques et thermiques	E. GALLO
HA804	Histoire sociale et environnementale du logement : expérimentations et normes en France (1850 - 2015)	S. RADOUAN
HA805	Paris des faubourgs. Histoire et actualité	P. ROSSI

SOCIOLOGIE OU PHILOSOPHIE [SH ou PH]

UN COURS DE SOCIOLOGIE OU UN COURS DE PHILOSOPHIE **AU CHOIX** - 21 HCM - 1,5 H / SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
SH801	Sociologie : La métropole des sciences sociales	E. AMOUGOU
PH801	Philosophie de l'image et transition numérique : perspectives sur les représentations architecturales	A. TUSCHER
PH802	Philosophie : L'énonciation architecturale	J. JAUPITRE

1^{RE} ANNÉE SEMESTRE 8 >>> UE 8.6**CONSTRUCTION & AMBIANCES [CTA]**UN COURS **AU CHOIX** - 42H = 14H CTH + 28H TD - 3H / SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
CTA801	Explorer à l'échelle 1	M. LEYRAL
CTA802	Structures musicales	Y. MAHIEU
CTA803	L'analyse constructive par le relevé numérique et la lasergrammétrie pour la restitution patrimoniale	D. HAMANI / D. BEAUTEMS
CTA804	Réhabilitation et développement durable : 2 Pathologies et dysfonctionnements du bâtiment	M. LOPEZ DIAZ
CTA805	Analyse constructive par la maquette	A. RAYNAUD / J. BERGNA
CTA806	Le « BIM » au service de la construction	D. BEAUTEMS / D. HAMANI
CTA807	Technique et édification	V. POIRIER
CTA808	Matériaux-territoire : cycles de vie et de ville	V. COMITO
CTA809	Dans une perspective post-extractiviste, l'architecture bio-climatique est-elle une réponse adaptée à la crise climatique ?	B. ROUGELOT
CTA810	NN	L.BERGIS
CTA811	Construction bois : détail et chantier bois	J. DUVERT
CTA812	L'architecture des matériaux biosourcés	E. VOLKER

TRANSITION NUMÉRIQUE / BIM [TR]UN COURS **AU CHOIX** 21H CM - 1,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
TR801	Le "BIM" au service du projet	D. HAMANI
TR802	Le "BIM" au service du projet	D. BEAUTEMS
TR803	Le "BIM" au service du projet	F. GUENA

TRANSITION ÉCOLOGIQUE [TEC]

UN COURS 21H CM - 1,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

TEC801	Les transitions écologiques : approches critiques 1	P. HILAIRE + 13 INTERVENANTS
--------	---	------------------------------

DROIT DE LA CONSTRUCTION [DC]

UN COURS 21H CM - 1,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DC801	Droit de la construction	A. BUSSERY
-------	--------------------------	------------

ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 9

2^E ANNÉE SEMESTRE 9 >>> UE 9.7

PROJET [P] 1 GROUPE DE PROJET **AU CHOIX** – 112H TD – 7H / SEMAINE – 16 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	P901	Des situations d'usage aux situations de projet. Urbanisme participatif et conception architecturale	B. WEBER / V. MOIMAS / J. ZETLAOUI
	P902	Par-delà la modernité / Détour à Osaka	O. BOUCHERON / C. BLANCOT
	P903	Formes tissus péri-urbains et projets résidentiels en région parisienne	G. GRIBÉ / A.G. COHEN / V. LAVERGNE
	p915	Architectures de l'habitation collective : penser et construire la transition	P.BELIN / VINÇON
	p906	Action Coeur de Ville - Cherbourg-en-Cotentin	A. PORTNOÏ / K. NOUSIAINEN
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	P905	Architecture et scénographie / de l'œuvre au lieu	M. MAZLOUMAN / G. GRIBÉ/ M. DESSARDO / J. GAUTEL
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES (MTP) : BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE	P907	Apprendre des villes indiennes : devenir de la Ville des Petits Riens	C. SECCI / C. LEBARBÉY
	P908	Paysage/s : architectures, villes & territoires en transition.	A. LAPASSAT / M. HOESSLER
	P909	Milieux habités – construire l'urbanité dans une zone exposée à des risques naturels	E. DANIEL LACOMBE
	P910	Réhabilitation soutenable à l'échelle de la ville et du bâtiment + projet Mayotte	M. LOPEZ DIAZ / J. BELLER
IEHM INVENTER DANS L'EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	P904	Patrimoine(s) et mutation : un écoquartier en reconversion	P. DEHAN / L. PENISSON
	P911	Surélévation et restructuration du patrimoine résidentiel ordinaire	O. CHASLIN / L. LESAGE
	P912	Transformation(s)	M. DUJON / R. BOURSIER
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE	P913	Projet urbain et villes européennes	E. LOCICERO / L VITALIS / M. SILVESTRE
	P914	Architecture, Réhabilitation, Transformation	F. GAUBIN / V. POIRIER

INTRODUCTION AU PFE [IPFE]

1 GROUPE **AU CHOIX** – 12H TD – 1H / SEMAINE – 12 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	IPFE01	Architectures et espaces urbains en mutations	B. WEBER / V. MOIMAS
	IPFE02	Par-delà la modernité	O. BOUCHERON / CH. BLANCOT
	IPFE03	Dans les métropoles	P. LEITNER / D. FAGART
	IPFE04	Habiter le Grand Paris	T. ELEFTERIOU / S. WANG / V. PIGNOT
	IPFE05	L'opportunité de la banlieue	G. BARON / M. SINEUS
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	IPFE06	Regards croisés : scénographie et architecture : de l'œuvre au lieu	G. GRIBÉ / M. MAZOULMAN

2^E ANNÉE SEMESTRE 9 >>> UE 9.7

INTRODUCTION AU PFE [IPFE]

1 GROUPE **AU CHOIX** – 12H TD – 1H / SEMAINE – 12 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES (MTP) : BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE	IPFE07	Projet urbain et villes d'ailleurs	C. SECCI / C. LANOIX
	IPFE08	La ville archipel	J. NJOO / N. FEVRIER
	IPFE09	Architecture à grande échelle	A. ATELA / L. LOPEZ
	IPFE10	Paysage/s	Y. NUSSAUME / A. LAPASSAT
	IPFE11	Architecture et tissus urbains	V. CORNU / B. GAUDIN
	IPFE12	Milieus habités – construire l'urbanité dans une zone exposée à des risques naturels	E. DANIEL LACOMBE / X. BONNAUD
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE	IPFE13	Projets, prospective et villes européennes	E. LOCICERO
	IPFE14	Du concept au projet architectural	D. BEAUTEMS
	IPFE15	Approfondissement du projet naval	C. BARREAU / F. NEUMAN
IEHM INVENTER DANS L'EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	IPFE16	Inde du Nord	P. HOFSTEIN
	IPFE17	Construire dans le construit	P. CREMONINI
	IPFE18	Transformations	P. CHASLES / F. MULLE

COURS TRANSVERSAUX INTRA-DOMAINES [CTID]

2 COURS TRANSVERSAUX INTRA DOMAINE DE 21H = 6H CTH + 15H TD **OU** 1 COURS TRANSVERSAL INTRA-DOMAINES DE 42H = 12H CTH + 30H TD • **AU CHOIX** 1,5H / SEMAINE OU 3H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	HRES	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	CTID901	21H	Acoustique esthétique 1	G. BILLAUX
	CTID902	21H	Transition énergétique et éco-construction	F. SOUCCARAT CHAUDHURI
	CTID903	42H	Transmettre l'architecture	M. BOURDIER / C. VALLECILLO
	CTID904	42H	Lutte contre l'habitat indigne – Outils et pratiques	J.-B. EYRAUD
	CTID906	42H	Observatoire du Grand Paris : ou comment suivre la transformation de la métropole.	A. DE BIASE
	CTID907	42H	Conception et réalisation d'objets en béton UHP moulé	D. MAGNAC
	CTID908	42H	Apprendre de l'Inde et de ses 29 états, culture et patrimoine	F. SOUCCARAT CHAUDHURI
	CTID909	21H	Conception architecturale et démarche ergonomique	M. FENKER
	CTID910	21H	Infraordinaire de la modernité	O. BOUCHERON

2^E ANNÉE SEMESTRE 9 >>> UE 9.7

COURS TRANSVERSAUX INTRA-DOMAINES [CTID]

2 COURS TRANSVERSAUX INTRA DOMAINE DE 21H = 6H CTH + 15H TD **OU** 1 COURS TRANSVERSAL INTRA-DOMAINES DE 42H = 12H CTH + 30H TD • **AU CHOIX** 1,5H / SEMAINE OU 3H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	HRES	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	CTID911	21H	Atelier sonore urbain	G. BILLAUX
	CTID913	42H	Expérimentations artistiques au port nord de Chalon-sur-Saône	J. GOFFÉ / A. PETITRENAUD
	CTID914	42H	La Scénographie : atelier-projets	B. PIGOT / M. MAZLOUMAN
	CTID915	42H	Dévions	M. DESSARDO / Y. ROUBY
	CTID917	42H	Penser, écrire l'architecture en cinéma	F. PINATEL / E. RESTREPO RESTREPO
	CTID933	21H	Via cinéma 2	H. REIP / M. NEGRO
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	CTID918	42H	Le pont le plus long	Y. ROUBY / M. DESSARDO
	CTID919	21H	Éléments de sciences cognitives pour la conception architecturale : psychologie et neurosciences appliquées	A. TÛSCHER
	CTID920	21H	Structures flottantes	F. NEUMAN
	CTID921	21H	Rien n'aura eu lieu que le lieu	P. VACHON
	CTID922	42H	Histoire critique de l'architecture et de l'urbanisme modernes et contemporains au Japon	M. BOURDIER
	CTID923	42H	L'acte de bâtir - de la conception à la réalisation avec regard spécifique sur la phase chantier	D. FEICHTINGER
	CTID924	42H	Continuum numérique : conception, modélisation et fabrication	F. BERTRAND / J. GAILLARD
	CTID925	21H	Histoire(s), théorie et doctrines : atelier de fabrication	D. GABBARDO
IEHM INVENTER DANS L'EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	CTID926	21H	Patrimoine(s) et mutations	P. DEHAN
	CTID927	42H	Urbicide : patrimoines en conflit - Destruction, ruine et reconstruction	M-B. PATTERSON
	CTID928	42H	Architecture et patrimoines tangibles et intangibles en Amérique latine	V. TABOADA
	CTID929	42H	Patrimoine industriel : Art/Architecture	C. DENNEULIN / F. PINATEL / P. VACHON
	CTID930	42H	Regards d'ici et d'ailleurs	L. ADRIAN ARANEDA
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES	CTID916	42H	Des arbres dans la ville, des arbres pour la ville	B. NAVINER
	CTID934	21H	Architecture, urbanisme, paysage et lumière/son	D. COUILLARD
	CTID935	42H	Apprendre des villes asiatiques	J. NJOO

⚠ ATTENTION : Les CTID dont le nombre d'inscrits est inférieur à 10 étudiants seront fermés et supprimés.

2^E ANNÉE SEMESTRE 9 >>> UE 9.8

SÉMINAIRE THÉMATIQUE [S]

UN GROUPE DE SÉMINAIRE (continuité pédagogique du semestre précédent) - 49H = 14H CTH + 35H TD - 3,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	S901	Démarches plastiques et territoires urbains	R. DE MARCO / O. JEUDY / L. FALZON / C. SZANTO / L. LOPEZ
	S902	Scénographie et architecture : la scénographie, un art du lieu	M. MAZLOUMAN / J. GAUTEL / B. PIGOT / Y. KNEUSE
	S903	Art, Cinéma, Architecture	V.JOUVE/ F. PINATEL/H. REIP / M. NEGRO / E. RESTREPO RESTREPO / M. SAIDI SHAROUIZ
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	S904	Séminaire APUS : architecture, projet urbain et sociétés	E. AMOUGOU / S.SAIDI
	S905	Habitat et ville durable, pour une approche critique de la fabrique urbaine	A. D'ORAZIO / E. MACAIRE / A.L. JOURDHEUIL
	S914	Architectures de l'habiter, processus, urbanité, spatialité	J. POMMIER / V. PIGNOT
	S915	Territoires de l'écologie politique	M. ANTONIOLI / M.B. PATTERSON
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES (MTP) : BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE	S907	Paysage /s: les fondamentaux	R. DEMARCO, C. LUXEMBOURG / O. JEUDY / C. LEBARBEY / C. ZAHARIA
	S908	Milieus habités, philosophie, architecture, urbain, environnement milieux, héritages : séparation/ reliance	X. BONNAUD / A. FREMY / D. SZUTER / C. BODART / D. DELMOND
	S909	La fabrique spatiale et culturelle des territoires durables	C. PEDELAHORE / J. JAUPITRE / V. LAGUIA / J-L. MORALES / V. TABOADA
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	S910	Pratiques constructives du projet architectural – regard critique et prospectif	S. BALEZ / D. HAMANI / N. BELKADI / M. LEYRAL
	S911	Critique et histoire de l'architecture et de la ville	P. CHABARD / S. DESCAT / L. DESTOMBES
	S912	Activités et instrumentation de la conception	F. GUENA / A. TUSCHER / J. SILVESTRE
IEHM INVENTER DANS L'EXISTANT : HERITAGES ET MUTATIONS	S913	Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti	C. MAUMI / L. BASSIERES / E. KOERING / L. ROLLENHAGEN-TILLY
	S916	Patrimoines culturels bâtis : expertise et réemplois en France et à l'international	I. IOSA

SOCIOLOGIE OU PHILOSOPHIE [SH ou PH]

UN COURS DE SOCIOLOGIE OU UN COURS DE PHILOSOPHIE **AU CHOIX** - 21 HCM - 1,5 H/ SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
SH901	Sociologie: hériter de la ville	A. DE BIASE / P. ZANINI
PH901	Fondements philosophiques de la "neuroarchitecture" : vers une nouvelle théorie architecturale ?	A. TUSCHER
PH902	Philosophie : l'Analogie, une généalogie du projet	M. J. JAUPITRE

2^E ANNÉE SEMESTRE 9 >>> UE 9.9

CONSTRUCTION & AMBIANCES [CTA]

1 ENSEIGNEMENT AU CHOIX- 42H = 14H CTH + 28H TD - 3H / SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
CTA901	Réglementation incendie / économie du projet	F. GAUBIN
CTA902	Analyse du cycle de vie	V. POIRIER

2^E ANNÉE SEMESTRE 9 >>> UE 9.9**TRANSITION ÉCOLOGIQUE [TEC]****-21H CM - 1,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES**

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
TEC801	Les transitions écologiques : approches critiques 2	C. ZAHARIA + 13 INTERVENANTS

DROIT DE L'URBANISME [DU]**- 21H CM - 1,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES**

DU801	Droit de l'Urbanisme	A. D'ORAZIO
-------	----------------------	-------------

ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 10

2^E ANNÉE SEMESTRE 10 >>> UE 10.10

PFE [PFE]

1 GROUPE **AU CHOIX** – 112H TD – 7H / SEMAINE – 16 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	PFE01	Architectures et espaces urbains en mutations	B.WEBER / V. MOIMAS / G. DURANEL
	PFE02	Par-delà la modernité / Retour d'Osaka	O. BOUCHERON / C. BLANCOT
	PFE03	Dans les métropoles	P. LEITNER / D. FAGART
	PFE04	Habiter le Grand Paris	T. ELEFTERIOU / S. WANG / V. PIGNOT
	PFE05	L'opportunité de la banlieue	G.BARON / M. SINEUS
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	PFE06	Architecture et scénographie / de l'œuvre au lieu	G. GRIBÉ / M. MAZOULMAN
MTP ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES (MTP) : BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE	PFE08	La ville archipel	J. NJOO / N. FEVRIER
	PFE09	Projet urbain et villes d'ailleurs	C. SECCI / C. LANOIX
	PFE07	Architecture à grande échelle	A. ATELA / L. LOPEZ
	PFE10	Paysage/s	Y. NUSSAUME / SAUBOT
	PFE11	Architecture et tissus urbains	V. CORNU / B. GAUDIN
	PFE12	Milieus habités – construire l'urbanité dans une zone exposées à des risques naturels	E. DANIEL LACOMBE / X. BONNAUD
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	PFE13	Projets, prospective et villes européennes	E. LOCICERO / N. BELKADI
	PFE14	Construire le vide dans son contexte	D. BEAUTEMS / J. LIPSKI
	PFE15	Approfondissement du projet naval + projet Mayotte	C. BARREAU / F. NEUMAN / J. BELLER
IEHM INVENTER DANS L'EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	PFE16	Inde du Nord	P. HOFSTEIN
	PFE17	Construire dans le construit	P. CREMONINI
	PFE18	Transformations	P. CHALLES / F. MULLE

2^E ANNÉE SEMESTRE 10 >>> UE 10.10

PARCOURS RECHERCHE [OPR]

OPTIONNEL PARCOURS RECHERCHE – 21 H CM - 2 H/SEMAINE – 10 SEMAINES

Obligatoire pour les étudiants souhaitant obtenir le DEA conférant grade de MASTER mention RECHERCHE

Equipe enseignante	I. IOSA / M. ANTONIOLI / L. BASSIÈRES / N. BELKADI / V. BIAU / R. DE MARCO / A. DE BIASE / F. GUENA / A. TUFANO / J. ZETLAOUI-LÉGER / O. JEUDY
--------------------	--

2^E ANNÉE SEMESTRE 10 >>> UE 10.11

STAGE DE FORMATION PRATIQUE [SFP]

STAGE OBLIGATOIRE DE FORMATION PRATIQUE : 2 MOIS MINIMUM OU 280H MINIMUM – 3H D'ENCADREMENT - 8 ECTS

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
SFP	<i>Stage obligatoire de formation pratique</i>	50 ENSEIGNANTS

INTRODUCTION HMONP [IPROF]

COURS – 22H CM- OBLIGATOIRE - PROMOTION

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
IPROF	<i>À venir</i>	NN

CHARTRE ANTI-PLAGIAT DE L'ENSAPLV

JUILLET 2021

ARTICLE 1

Les étudiants et les personnels sont informés que le plagiat constitue la violation grave de l'éthique universitaire, passible de sanctions disciplinaires, voire de poursuite pénale. Le plagiat consiste à reproduire un texte, une partie d'un texte, toute production littéraire ou graphique et photographique (y compris des dessins d'étudiants), ou des idées originales d'un auteur, sans lui en reconnaître la paternité, par des guillemets appropriés et par une indication bibliographique convenable.

ARTICLE 2

Les étudiants et les personnels s'engagent à ne pas commettre de plagiat dans leurs travaux, quels qu'ils soient : devoirs et comptes rendus remis par les étudiants à un enseignant, mémoires, cours, articles de recherche, thèses. Le fait de commettre un plagiat en vue d'obtenir indûment une note, un diplôme ou un grade universitaire est une circonstance aggravante. Le fait de commettre un plagiat dans un document destiné à être publié, mémoire de master ou de thèse, article à paraître dans une revue, est aussi une circonstance aggravante. La reproduction d'une œuvre originale (y compris des travaux d'étudiants) sans le consentement de l'auteur est de plus qualifiée juridiquement de contrefaçon (articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle).

ARTICLE 3

Les étudiants et les personnels s'engagent à citer, en respectant les règles de l'art, les travaux qu'ils utilisent ou reproduisent partiellement. Les reproductions de courts extraits en vue d'illustration, ou à des fins pédagogiques sont autorisées sans nécessité de demander le consentement de l'auteur. Dans un souci de respect des règles de déontologie régissant l'honnêteté intellectuelle les enseignants veilleront à transmettre les connaissances nécessaires au respect des règles de la propriété intellectuelle et à la déontologie en matière d'emprunts, de citation et d'exploitation des sources d'information (principes techniques de rédaction et de recours aux sources – police, taille, paragraphe ; pagination ; présentation du travail ; manière d'utiliser correctement une référence (citation, paraphrase, reformulation, résumé, traduction) ; rédaction d'une bibliographie, etc.), notamment dans leurs cours de méthodologie.

ARTICLE 4

L'ENSAPLV se réserve le droit de rechercher systématiquement les tentatives de plagiat par l'utilisation d'un logiciel de détection de plagiat. Lors de sa première inscription administrative à l'ENSAPLV, il sera demandé à chaque étudiant de signer la Charte anti-plagiat de l'ENSAPLV. L'acceptation de la charte par l'étudiant signataire vaut pour la durée de ses études à ENSAPLV.

ARTICLE 5

Les manquements à la présente charte sont passibles de sanctions disciplinaires. La procédure disciplinaire n'exclut pas d'éventuelles poursuites judiciaires. L'enseignant qui soupçonne ou détecte un cas de plagiat convoquera l'étudiant pour lui faire part de ses soupçons. En fonction de la gravité de la fraude, il pourra au choix :

- Demander à l'étudiant de refaire son travail dans les meilleurs délais ;
- Décider de mettre la note 0 au travail écrit rendu si le plagiat est constaté ;
- Faire remonter le dossier au/à la directeur/trice qui pourra décider de saisir la commission de discipline de l'ENSAPLV.

